



Pourquoi le Club Récompenses?

Par souci de récompenser sa plus fidèle clientèle, l'Hôtel Cofortel offre à sa clientèle un nouveau programme de récompenses qui est adapté aux attentes et aux besoins de celle-ci par sa diversité, sa flexibilité et la façon d'obtenir des récompenses. L'adhésion au programme est gratuite.

Qui peut adhérer?

Toute personne ayant séjourné et payée au minimum deux séjours distincts durant une année peut adhérer gratuitement et devenir membre du Club Récompenses.

Les sociétés ou entités ne peuvent pas bénéficier des points récompenses amassés par leurs employés.

Fonctionnement

Les réservations de chambres devront toujours se faire à l'Hôtel Cofortel ou via notre site web cofortel.com.

Vous cumulez 10 points récompenses pour chaque dollar canadien dépensé en hébergement à l'Hôtel Cofortel. Un membre cumule des points pour la chambre dans laquelle il séjourne seulement, et ce même s'il est responsable du paiement de plusieurs chambres pour le même séjour.

Chaque transaction de point sera enregistrée dans votre dossier client et le solde de vos points disponible sur la carte d'enregistrement lors de votre arrivée. Dans certains cas, un délai de 24 heures sera nécessaire avant la mise à jour de vos points.

Échangez vos points

Vous avez la liberté d'échanger vos points contre des nuitées gratuites, des rabais sur vos nuitées, des cadeaux ou sur des privilèges exclusifs.

Certaines conditions s'appliquent, voir les conditions d'utilisations.



Vous devez faire vos réservations de chambres gratuites à l'Hôtel Cofortel, par téléphone ou via notre site web cofortel.com

Catégories de membres

En devenant membre du Club Récompenses, vous devenez un membre distinctif et pouvez cumuler et échanger vos points.

Un membre distinctif peut rapidement devenir un membre Élite en cumulant 20 nuitées dans une année.

Le membre Élite peut cumuler et échanger des points et reçoit un privilège offert par l'hôtel à chacun de ses séjours.

Le membre Élite bénéficie aussi d'un tarif préférentiel négocié annuellement avec la direction des ventes.

Conditions d'utilisation

Les points sont attribués à une seule et unique personne et ne sont en aucun cas transférables à une tierce partie.

Il n'y aura qu'un seul titulaire au compte et seul le titulaire pourra cumuler ou échanger des points. Les points ne sont ni vendables ni échangeables pour des espèces et ne sont aucunement négociables.

La valeur des points est fixée par le programme Club Récompenses qui en a le contrôle absolu, et ce, en tout temps; le tout étant sujet à changement sans préavis.

Les chambres gratuites, les chambres réservées par un agent ou une centrale de réservation en ligne autre que l'Hôtel Cofortel ne sont pas éligibles à des points.

La gratuité ne couvre que les frais d'hébergement. Tout autre frais étant à la charge du client.

Une réservation de chambre à titre gracieux ou à rabais est garantie jusqu'à minuit. En cas de non-présentation, les points engagés seront débités de votre compte et, s'il y a lieu, la balance sera débitée du mode de paiement fourni pour garantir la chambre, et ce, sans préavis.



La cumulation des points débute uniquement le jour de votre adhésion au programme. Les séjours antérieurs n'étant pas admissibles.

L'adhésion est renouvelable chaque année afin de conserver vos privilèges à défaut de quoi les points accumulés seront perdus. Un préavis de 30 jours sera envoyé par courriel.

En devenant membre à Club Récompenses, vous autorisez le Club à vous contacter par courriel ou par courrier postal avec des informations, concours ou promotions en relation avec ce programme. Si vous ne souhaitez plus recevoir ces communications, vous pouvez en informer le Club Récompenses et ainsi être retiré de sa liste d'envoi.

Si le Club Récompenses met fin au programme, vous pourrez échanger vos points pour des récompenses et conclure tous vos séjours à rabais ou gratuits dans un délai de 90 jours après la fin du programme.

Les conditions générales ainsi que l'interprétation du programme sont sous l'unique autorité de l'émetteur, lequel peut modifier, ajouter ou supprimer certains termes et conditions, le tout sans préavis. L'émetteur peut en tout temps mettre fin au programme, et ce, sans recours. Le membre renonce à tout recours contre le Club Récompenses.

Les règlements peuvent être modifiés en tout temps et sont sous la gouvernance exclusive de l'émetteur.

Le titulaire s'engage à respecter les termes et conditions d'adhésion au Club Récompenses.